



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE  
DM2023-90062

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **4 décembre 2023**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2023-90062**.

Cette demande, déposée par la propriétaire du lot 5 604 284, situé au 125, rue Miller, dans la zone H-17, vise la construction d'une remise avec une implantation dérogatoire. L'article 7.20 du *Règlement de zonage* (601-18) prescrit qu'une remise ne peut être implantée en cours avant. L'élément dérogatoire est donc la remise projetée dont l'implantation empiète en cours avant sur une distance de 1,2 mètre.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 4 décembre 2023 à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 17<sup>E</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2023**

Greffière,  
Mélanie Poirier